



PRESIDENTIELLE 2017

**LES PROPOSITIONS
DE LA PREMIERE
INDUSTRIE DE FRANCE**

Les entreprises agroalimentaires :
une force collective au service de la
France et de tous ses territoires

« NOTRE INDUSTRIE, LA PREMIÈRE DE FRANCE, EST UNE VALEUR AJOUTÉE ESSENTIELLE DE NOTRE PAYS »

« **2017 doit être l'occasion du réveil de la filière alimentaire** qui est si stratégique pour la France. Au sein de cette filière, les 17 647 entreprises agroalimentaires de France ont des atouts immenses pour participer au dynamisme économique et à la bataille de l'emploi sur tout le territoire, des centres urbains aux zones rurales; **notre industrie, la première de France, est une valeur ajoutée essentielle de notre pays.**

Miser sur la filière la plus stratégique de notre pays, notre filière, c'est d'abord **redonner de la valeur à notre alimentation** et à celles et ceux qui la produisent chaque jour.

Miser sur les entreprises agroalimentaires, c'est **redonner de l'emploi à tous nos territoires**, c'est valoriser les savoir-faire de nos 427 213 sala-

riés et recréer du dynamisme dans des milliers de communes de métropole et d'outre-mer.

Miser sur notre industrie alimentaire, c'est **redonner de la force à la France**, participer à la reconquête industrielle sur le territoire et à la reconquête de notre leadership international.

Miser sur notre secteur, c'est enfin **préparer l'alimentation de demain** et le défi de nourrir le monde, nourrir tout le monde et s'adapter à chacun en préservant notre planète.

Pour accompagner cette ambition collective, les futurs gouvernants devront être les garants des bonnes relations dans la filière, ils devront recréer de la confiance avec les entreprises en assurant un envi-

ronnement réglementaire et fiscal stable, ils devront enfin redonner des marges de manœuvre et agir pour la compétitivité des entreprises.

Le pari du réveil de la filière au service de notre pays peut et doit être un pari gagnant ».

Mobilisés tous ensemble, nous pourrions viser dans les prochaines années 200 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour notre industrie, 500 000 emplois locaux et 10 milliards d'excédent commercial!

Jean-Philippe Girard,
Président de l'ANIA

L'AGROALIMENTAIRE

1^{er} SECTEUR INDUSTRIEL FRANÇAIS

17 647
entreprises

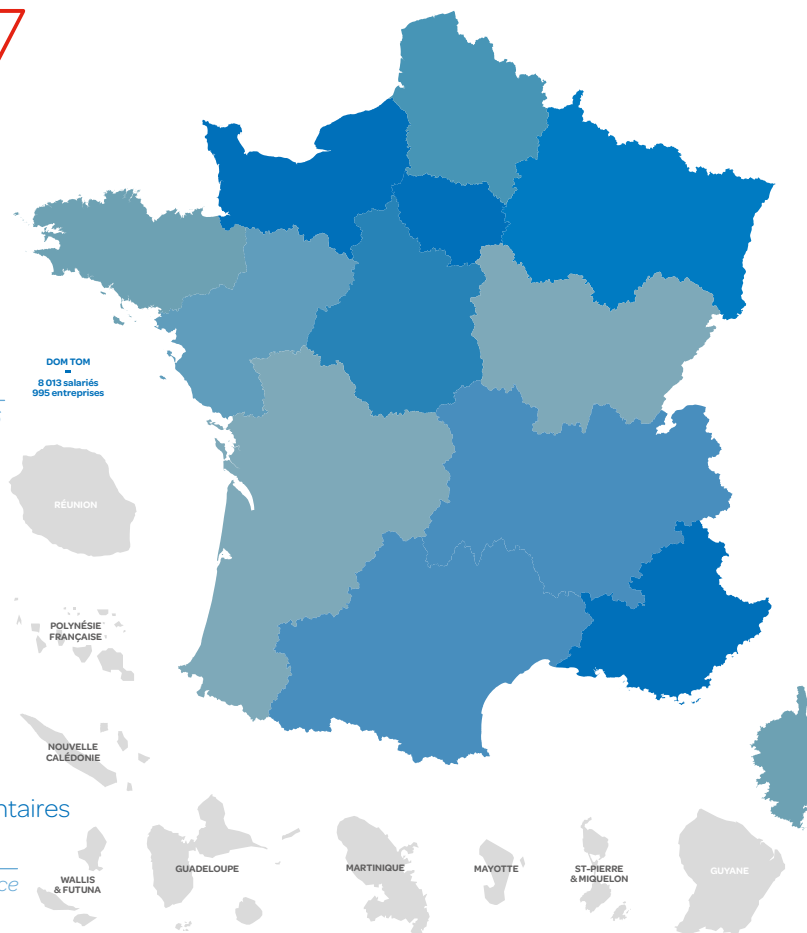
sources Agreste,
dernières données
disponibles 2014

7,2
milliards d'euros
d'excédent
commercial

sources douanes 2016

4^e
exportateur
mondial avec
44,2
milliards d'euros
de produits alimentaires
exportés

sources Business France
et douanes 2015



427 213
emplois et

10 864
créations d'emplois
depuis 3 ans

sources
Agreste (2014)
et Acoess (2016)

16 %
du chiffres
d'affaires réalisé
en RHD
(restauration
hors domicile)

172
milliards d'euros
de chiffre d'affaires

sources Insee (2016)
et Agreste (2014)

Sur la base des 17 647 entreprises, la répartition est la suivante :



NOS FORCES

L'industrie alimentaire est résiliente : dans un contexte difficile, elle continue d'innover, d'exporter et surtout de créer des emplois industriels.



CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 2008 ET 2016

IAA: **+11,9 %**

Industrie manufacturière: - 0,4 %



PRODUCTION ENTRE 2008 ET 2016

Résilience des IAA: **+0 %**

Industrie manufacturière: - 9 %



TAUX D'INNOVATION DES ENTREPRISES

IAA: **61 %**

Ensemble des secteurs: 53 %



VALEUR AJOUTÉE ENTRE 2008 ET 2016

IAA: **+9,7 %**

Industrie manufacturière: +1,4 %



EMPLOI ENTRE 2008 ET 2016

Destructions plus limitées dans l'IAA:

IAA: **- 6 298**

Industrie: - 404 784



SOLDE COMMERCIAL EN 2016

IAA: **+7,2** Milliards d'euros

France: -48 milliards d'euro

Sources: Insee, Across

NOS FREINS

Mais cette résilience est chaque jour un peu plus mise à l'épreuve par la destruction de valeur, la baisse des marges, le poids de la réglementation et de la fiscalité et, en conséquence, par la perte de compétitivité de nos entreprises par rapport à nos concurrents européens et mondiaux.



Déflation des prix

-4 % sur les
3 dernières années

(source IRI 2016)



Marges Faibles

-4 points depuis 2007

Alors que les marges se
redressent dans l'industrie
(source Insee 2016)



Fiscalité

6 milliards de Taxes
spécifiques chaque année

(source Insee 2016)



Concurrence/ Compétitivité

4^{ème} rang mondial à l'export.

Dépassé successivement par
l'Allemagne en 2005 puis par
les Etats-Unis en 2008

(source Business France 2016)

NOS 12 PROPOSITIONS

POUR LEVER LES FREINS LIBÉRER LES FORCES DE L'ALIMENTAIRE ET AGIR POUR L'EMPLOI LOCAL

Recréer de la valeur dans la filière en assurant des relations apaisées entre tous les acteurs

1. Créer un grand Ministère de l'Alimentation pour accompagner la filière, coordonner des politiques publiques ambitieuses, et mieux prendre en compte les attentes des consommateurs et des acteurs économiques.
2. Repenser le cadre réglementaire des relations commerciales (LME) en partant d'une approche « filière alimentaire », en remettant le produit et l'offre au cœur des négociations commerciales, en simplifiant une loi devenue illisible.
3. Faire appliquer la loi, toute la loi : c'est une nécessité économique et sociale vitale.
4. Questionner le droit de la concurrence, notamment au niveau européen, pour que le dogme du prix et l'intérêt à court terme du citoyen-consommateur ne viennent pas mettre en péril l'intérêt à long-terme du citoyen-salarié : un équilibre doit être retrouvé.

Recréer de la confiance avec les entreprises agroalimentaires

5. Pour plus de visibilité: suppression des taxes inutiles et moratoire sur la fiscalité comportementale inefficace.
6. Pour plus de simplicité: coordonner les différentes réglementations sanitaires et environnementales au niveau européen et éviter la surtransposition et la sur-règlementation.
7. Pour plus de pragmatisme: faire précéder chaque nouvelle législation ou réglementation d'une étude d'impact pour juger le bénéfice réel au regard des contraintes nouvelles.
8. Pour plus d'ambition: miser sur l'éducation alimentaire dès le plus jeune âge, valoriser les actions de nos secteurs en matière d'offre alimentaire et contribuer à promouvoir une vision plus positive de l'alimentation au travers d'un pilotage interministériel unique.

Redonner des marges de manœuvre économiques et relancer les exportations

9. Réduire le coût du travail: transformer le CICE en baisse de charges sur les salaires.
10. Maîtriser le coût de l'énergie: préserver la compétitivité du coût de l'énergie, notamment pour les entreprises électro et gazo-intensives.
11. Moderniser: poursuivre les chantiers de la solution alimentation intelligente, améliorer la lisibilité des dispositifs de soutien à l'investissement et à l'innovation.
12. Exporter: mettre en place un guichet unique, des moyens humains et financiers pour reconquérir notre leadership à l'international.



L'ANIA soutient « [les réformes à mener pour la France de demain](#) » proposées par le MEDEF.

L'ANIA soutient les propositions du GFI pour une « [industrie compétitive pour la croissance et l'emploi](#) ».

REDONNONS DE LA VALEUR À L'ALIMENTATION

Le sens de notre travail et notre ambition quotidienne : continuer de faire vivre des recettes et des traditions, procurer du plaisir, innover sans cesse et toujours améliorer nos produits en garantissant le niveau le plus élevé de sécurité et de qualité.

Nos savoir-faire c'est de valoriser les matières premières brutes pour en faire des produits alimentaires de qualité accessibles à tous. C'est d'ajouter de la valeur pour répondre aux attentes des consommateurs.

Depuis 2004, le prix
des matières premières
a explosé de près de

180 %

1/2

supermarché renouvelé
tous les 5 ans



Ce qui donne de la valeur à notre alimentation :

C'est le choix des matières premières. 70 % de ce que nous achetons et transformons provient de l'agriculture française. Nous sommes donc les 1^{er} clients des éleveurs et cultivateurs de notre pays. Et nous en sommes fiers.

Notre destin est lié au destin de l'agriculture. Comme eux, nous sommes soumis à la difficulté de l'extrême volatilité des cours mondiaux. Cela limite considérablement la capacité de nos entreprises d'avoir une visibilité correcte sur leurs approvisionnements.

Au global, les charges d'approvisionnement en matières premières représentent près de 55 % du résul-

tat économique des entreprises du secteur agroalimentaire (contre 36 % dans l'industrie manufacturière).

Ce sont nos savoir-faire industriels et nos recettes qui nécessitent des investissements très conséquents afin d'assurer l'excellence de la qualité des produits, sécuriser drastiquement la fabrication et optimiser la logistique.

C'est l'innovation permanente tout au long de la fabrication : 61 % d'entreprises innovantes, au-dessus de la moyenne industrielle.

C'est la garantie de la qualité et de la sécurité optimale tout au long de la chaîne. Et la France est l'une des chaînes les plus sûres du monde.

Mais notre environnement actuel détruit de la valeur tout au long de la filière alimentaire

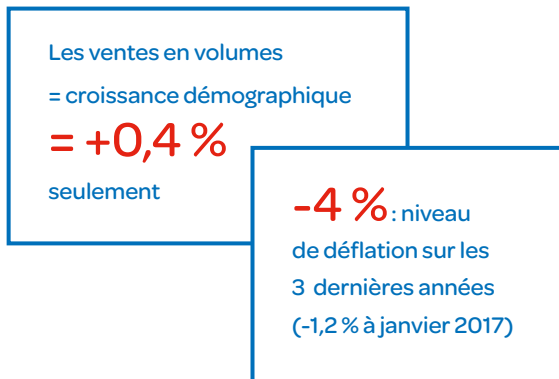
La création de valeur dans notre filière est bloquée par la guerre des prix et des promotions que se livrent les enseignes de la distribution depuis plusieurs années. Plus de 80 % des produits alimentaires sont vendus par la grande distribution qui verrouille l'accès à partir de 4 grandes centrales d'achats seulement. Cette guerre des prix à coût de centimes et de nombreuses pratiques abusives entraîne donc une destruction de valeur et une déstabilisation de la filière. **Le prix des denrées alimentaires en supermarché est en déflation permanente depuis 2013.**

À l'autre bout de la chaîne, le consommateur ne perçoit aucun gain pour lui-même. Car la réalité est que le pouvoir d'achat ne se joue plus dans le caddie de supermarché.

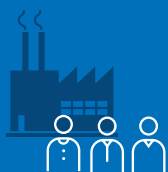
En 50 ans, la part du budget alimentation dans les dépenses de consommation des français est passée de 27 % à 13 %.

Dans le même temps, les dépenses préengagées (logement, communication,...) sont passées de 15 à 30 %.

Il faut donc, tous ensemble de l'agriculteur au consommateur, en passant par l'industriel, redonner de la valeur à notre alimentation.



2 REDONNONS DE L'EMPLOI À TOUS NOS TERRITOIRES



L'industrie alimentaire représente **15 %** de l'emploi industriel en France

427 213 salariés dans l'industrie agroalimentaire

IAA = 1^{er} débouché de l'agriculture



Made in France : Une présence de nos entreprises sur tout le territoire

17 647 entreprises alimentaires maillent le pays. Chaque site agro-alimentaire est profondément ancré dans son territoire au plus proche de la matière première agricole, et particulièrement dans les opérations de 1^{ère} transformation. L'industrie alimentaire est donc très peu délocalisable.

A la périphérie des grands centres urbains, au cœur des zones rurales, 98 % des entreprises alimentaires

sont des PME et TPE qui, avec les sites des grands groupes français ou internationaux, sont souvent **le cœur battant de l'économie d'une commune, d'une vallée, d'un territoire.** Pas une entreprise alimentaire, petite ou grande, ne s'est développée sans une attache forte à un territoire. Les plus belles réussites françaises dans l'agroalimentaire étaient il y a 50 ou 100 ans des TPE rayonnant sur un département.

Des emplois pour tous et partout

L'industrie alimentaire emploie plus de 420 000 salariés dont 70 % en production avec des pôles très forts en Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Nouvelle Aquitaine ou encore Grand Est.

Pour 1 emploi dans l'agroalimentaire, ce sont plus de 4 emplois indirects qui sont soutenus, soit plus de 2 millions dans toute la France.

Depuis 3 ans, plus de 10 864 emplois ont été créés dans l'agroalimentaire pendant que l'industrie en détruisait 90 000. La résilience et le dynamisme sont là !

Miser sur l'industrie alimentaire, c'est donc miser sur une valeur sûre de la vitalité économique de tous les territoires, quels que soient leurs atouts ou leurs handicaps géographiques.

Miser sur l'industrie alimentaire, c'est aussi miser sur des métiers et des carrières pour tous quel que soit le niveau de qualification. C'est miser sur un formidable potentiel de développement de l'apprentissage pour les jeunes.

Le développement des compétences et de l'employabilité est un enjeu d'avenir

Grâce à un dialogue social dynamique et constructif dans la filière, les entreprises avaient pu signer des accords ambitieux pour l'emploi et le développement des compétences en prenant également en compte les thématiques liées à la formation, aux compétences, à l'inclusion des personnes en situations de handicap, à la qualité de vie au travail.

L'attractivité est l'enjeu principal de nos métiers, notamment auprès des jeunes, et l'ensemble des acteurs de l'alimentaire a décidé de s'engager fortement dans la promotion de nos métiers.


www.alimétiers.com

Mais l'emploi ne se décrète pas, il est de la responsabilité des entreprises. Pour favoriser l'emploi et le dynamisme dans nos territoires, il importe d'abord de restaurer la compétitivité des entreprises et de recréer la confiance.

10 864



emplois créés
depuis 3 ans

IAA = 2x plus de 
salariés sans qualification
formés dans l'entreprise

17 000



postes non pourvus en 2016

3 REDONNONS DE LA FORCE À LA FRANCE

Maillon central d'une filière stratégique, qui de l'agriculture au commerce pèse près de 1/5ème de la valeur ajoutée nationale et 17 % de l'emploi salarié, **l'industrie alimentaire est le 1er secteur industriel du pays** avec 172 milliards de chiffre d'affaires et 15 % de la valeur ajoutée industrielle.

Une fiscalité spécifique de plus de **6 milliards d'euros**

La reconquête industrielle en France doit s'appuyer sur l'agroalimentaire et ses forces.

Pour cela, il convient de lever certains freins qui brident la compétitivité de nos entreprises :

La France pratique régulièrement la **surtransposition ou la surréglementation**. Certaines normes sont nécessaires mais l'empilement, sans cadre harmonisé, ne peut que diminuer la productivité de notre industrie et sa compétitivité.

L'amélioration de la productivité industrielle française passe par la nécessité de **moderniser notre outil de travail**. Elle ne peut qu'être le fait d'investissements lourds, rendus plus difficiles par la faiblesse des marges de manoeuvre financière des entreprises.

Car malgré le CICE, le niveau bas du cours du pétrole et des taux d'intérêt, **le taux de marge a baissé de**

4 points depuis 2007 alors qu'il s'est redressé dans le reste de l'industrie, tutoyant même son niveau du début des années 2000 !

La fiscalité vient également peser très lourdement sur la compétitivité des entreprises alimentaires. **Au total, représentant 15 % de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière, le secteur agroalimentaire a contribué pour près de la moitié (49 %) à la hausse de sa fiscalité constatée dans l'industrie manufacturière entre 2011 et 2016.**

Par ailleurs, les IAA contribuaient à hauteur de 1,7 Milliard d'€ pour les taxes énergétiques. Ce résultat s'accroît en continu depuis 2011 (+12%). Ces tendances font de l'énergie le 3^{ème} poste de dépense des IAA de France.

La reconquête française à l'international doit s'appuyer sur l'alimentaire

Notre pays reste un leader reconnu en matière de qualité et de sécurité des aliments et bénéficie d'une image internationale associée au bien-manger et au bien-vivre.

Pour les IAA, en 2016, 44,2 Milliards d'euros exportés versus 441,2 Milliards d'euros d'exportations totales (soit 10 % des exportations totales).

En 2016, le solde commercial de l'agroalimentaire français était toujours excédentaire de 7,2 Milliards d'euros alors que la balance commerciale française tous secteurs confondus restait significativement déficitaire de 65 milliards d'euros.

Mais l'excédent commercial de la France est fortement concentré sur quelques productions : vins et spiritueux, produits laitiers et céréales.

Plus des deux tiers des exportations agroalimentaires françaises sont à destination des pays de l'Union Européenne (66 %).

Les marchés américains (10 %), asiatiques (14 %) et africains (9 %) sont des destinations encore sous exploitées et à conquérir.

Malgré ces atouts, les industries alimentaires françaises ne réalisent que 21 % du chiffre d'affaires à l'export (contre +36 % dans le reste de l'industrie). 2/3 de ce chiffre d'affaires réalisé à l'export est porté par les entreprises de plus de 250 salariés. Les perspectives de croissance pour les PME agroalimentaires demeurent nombreuses et les initiatives gagnantes se multiplient.

Il nous faut davantage travailler sur l'accompagnement des PME pour lever les obstacles, notamment réglementaires et financiers, pour faciliter les premiers pas à l'international.

La reconquête de la compétitivité pourra redonner de la force à la France chez elle et sur la scène internationale.

66 %

de nos échanges
se font avec l'UE



2 entreprises françaises sur **10**
exportent contre 8 sur 10 Allemagne

3^e solde positif de la

balance commerciale
française derrière l'aéro-
nautique et la cosmétique



PERSPECTIVES

« PRÉPARONS L'ALIMENTATION DE DEMAIN »

Retrouvez le Pacte Alimentaire de l'ANIA
issu de la grande consultation citoyenne :
<http://pactealimentaire/tumblr.com/>



9 milliards d'habitants à horizon 2050, c'est-à-dire demain! **Il faudra donc nourrir le monde et nourrir tout le monde.**

Notre triple défi aujourd'hui et pour l'avenir: s'adapter aux besoins de chaque individu et aux nouvelles exigences des consommateurs, préserver une planète de plus en plus fragile et, dans le même temps, relever le défi de la démographie.

Notre production alimentaire a une longue histoire. Nous nous sommes adaptés très vite, au cours des 50 dernières années, au boom démographique, aux

évolutions de la société, aux enjeux environnementaux, aux attentes d'accessibilité, de diversité et de praticité des produits.

Les exigences des consommateurs évoluent. Les entreprises agroalimentaires à leur service évoluent aussi. L'enjeu d'aujourd'hui est de rapprocher ceux qui produisent et ceux qui consomment. Ce fut le sens de notre **Nouveau Pacte Alimentaire*** proposé en mai 2016 et construit sur la base des avis de plus de 8800 consommateurs ayant répondu à notre grande **consultation citoyenne.**

Les entreprises alimentaires en mouvement

Le nouveau contrat de confiance proposé par les entreprises agroalimentaires aux consommateurs repose sur un triple engagement de qualité : qualité des produits, qualité de l'information, qualité de la relation. Il nécessite par ailleurs plus de proximité, plus d'incarnation et plus de preuves sur les progrès réalisés.

Les consommateurs resteront notre aiguillon. Pour les servir toujours mieux, notre secteur aura à relever 6 grands défis industriels :

1. Maintenir son leadership mondial dans le domaine de la qualité et de la sécurité alimentaire
2. Retrouver les conditions de création de valeur sur l'ensemble des maillons de la filière alimentaire française
3. Innover en créant des aliments adaptés à tous les âges et à toutes les contraintes de la vie
4. Développer et Produire les protéines et les ferments du futur
5. Attirer les talents, les accompagner et les faire progresser
6. Optimiser la gestion des ressources, le recyclage des emballages et lutter contre le gaspillage alimentaire

Un projet nécessairement collectif

Redonner de la valeur à l'alimentation nécessite la contribution de chaque acteur : l'agriculteur, l'industriel, l'artisan, le distributeur, le commerçant, les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics.

Nous avons besoin autant de l'export que des circuits locaux et de l'ancrage territorial.

Nous avons besoin autant du Bio, que de l'agriculture raisonnée ou conventionnelle.

Nous avons besoin de toutes les gammes de produits bruts et transformés et de tous les canaux de distribution.

L'opposition constante des acteurs et des modèles nuit considérablement à nos entreprises, à notre économie, à nos territoires.

Préparons l'avenir, redonnons de la valeur à l'alimentation, progressons ensemble !



[Retrouvez le livre vert et les actions des entreprises pour une alimentation durable](#)

LA FORCE DES MÉTIERS



LA FORCE DES TERRITOIRES



L'ANIA, Association Nationale des Industries Alimentaires, présidée par Jean-Philippe Girard, rassemble **19 fédérations nationales sectorielles** et **20 associations régionales**. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des institutions et des médias sur les dossiers agroalimentaires, l'ANIA agit en cohérence et en synergie avec ses membres afin de promouvoir le secteur dont elle est le porte parole.

ANIA

Association Nationale des Industries Alimentaires
9, boulevard Malesherbes - 75008 Paris
www.ania.net

@ania_france

ANIA (Association Nationale des Industries Alimentaires)

Contact institutionnel :

Alexis Degouy - adegouy@ania.net

Contact presse :

Constance Malfoy - cmalfoy@ania.net

ania
Association Nationale des Industries Alimentaires